



ASP 2 – Sièges vélo pour enfants – Nouveaux essais – Communiqué de presse

Vous envisagez d'acheter un siège vélo pour votre enfant ? Voici les points à vérifier

Si vous vous apprêtez à acheter un siège vélo pour votre jeune enfant afin de pouvoir profiter ensemble de balades à vélo cet été, une récente [campagne de tests de produits menée par l'UE](#) a mis en évidence les points à vérifier pour garantir votre sécurité à tous les deux.

Les tests effectués sur un échantillon de 25 sièges de vélo pour enfants achetés dans plusieurs pays de l'UE ont révélé que les principaux problèmes de sécurité concernaient la mauvaise qualité des ceintures et des systèmes de retenue, ainsi que la résistance et la durabilité insuffisantes.

Près de la moitié des échantillons non conformes ont échoué aux tests relatifs aux arêtes vives et aux saillies sur lesquelles les enfants peuvent se blesser ou dans lesquelles leurs cheveux ou leurs vêtements peuvent se coincer.

Que pouvez-vous faire en tant que consommateur ?

Avant d'acheter un siège de vélo pour votre enfant, consultez le portail [«Safety Gate»](#) de l'UE, où les autorités nationales de surveillance du marché répertorient les produits dangereux.

Un siège doit répondre à deux critères : il doit être adapté au poids et à la taille de votre enfant, et il doit être compatible avec le vélo.

Assurez-vous que le mode d'emploi est rédigé dans la ou les langues de votre pays et que les images figurant sur l'emballage ou la fiche en ligne montrent une utilisation sûre : l'enfant doit porter un casque et être attaché. Pour les achats en ligne, vérifiez que le fabricant et le distributeur du produit sont clairement indiqués – cela permet aux autorités d'intervenir plus facilement en cas de problèmes de sécurité.

Après avoir acheté et installé le siège, vérifiez qu'il ne présente pas d'arêtes vives, de vis ou de boulons susceptibles d'accrocher les vêtements. Inspectez régulièrement le siège pour détecter toute usure ou tout dommage et remplacez-le lorsque les enfants sont devenus trop grands pour l'utiliser.

Vous pouvez signaler tout problème de sécurité ou accident lié à votre produit à votre autorité de protection des consommateurs via le [portail Consumer Safety Gateway](#).

Produits rappelés

Les 25 sièges testés ont été achetés en ligne et en magasin par les autorités de surveillance du marché (ASM) en Belgique, en Croatie, en Tchéquie, en France, en Allemagne, en Hongrie, en Italie, à Malte et en Espagne. Elles ont sélectionné au hasard 12 sièges de vélo en magasin et 13 en ligne. Les modèles étaient montés à l'avant ou à l'arrière, pour des enfants pesant jusqu'à 15 kg.

Au total, plus des deux tiers (68 %) ont échoué aux tests. Onze (85 %) des 13 échantillons achetés en ligne ont échoué, ainsi que la moitié des 12 échantillons achetés en magasin. Deux sièges ont été jugés à risque grave et un à risque élevé. Les autorités de surveillance du marché ont jusqu'à présent procédé au rappel d'un produit auprès des consommateurs, ordonné le retrait de trois produits du marché et imposé des sanctions à trois opérateurs économiques. Des alertes ont également été publiées sur [Safety Gate](#).

Tests de suivi

Ces tests faisaient suite à une initiative similaire menée en 2019, au cours de laquelle 44 sièges de vélo pour enfants avaient été testés. Tous avaient échoué, principalement en raison de bords tranchants et de dimensions inadéquates.

« Ces résultats soulignent la nécessité d'une surveillance du marché forte et coordonnée à l'échelle européenne. Le niveau élevé de non-conformité mis en évidence lors de cette série de tests montre que la vigilance est cruciale. Les autorités de surveillance du marché restent déterminées à garantir que seuls des produits sûrs parviennent aux consommateurs. Parallèlement, nous encourageons les consommateurs à suivre les conseils de sécurité et à signaler tout problème à leurs autorités nationales. »

Tania Vandenberghe, Senior manager, ANEC (Association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs dans la normalisation)

Application des normes de sécurité des produits pour les consommateurs de l'UE

Les tests ont été réalisés dans le cadre de l'édition 2025 de l'initiative «Activités coordonnées de l'UE en matière de sécurité des produits» (CASP), financée par la Direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne, qui fournit également des orientations sur les produits à tester, ainsi que par l'Agence exécutive du Conseil européen de l'innovation et des PME (EISMEA).

Le CASP vise à protéger la santé et la sécurité des consommateurs en permettant aux autorités nationales de surveillance du marché des pays de l'UE et de l'Association européenne de libre-échange d'organiser des tests, de coopérer et d'échanger des bonnes pratiques.

Outre les sièges de vélo pour enfants, d'autres produits de consommation ont été testés, notamment des vêtements pour enfants et des bijoux fantaisie, afin de détecter la présence de substances chimiques nocives et de métaux lourds. Chaque édition porte sur un nouvel ensemble de produits, en fonction des priorités définies par la Commission européenne et les États Membres participants.

Les coordonnées des autorités nationales de votre pays et de votre secteur d'activité sont disponibles [ici](#).

Rapport final d'activité CASP 2025 - ASP 2, sièges enfant pour bicyclette (nouveaux tests)

Pour plus d'informations : <https://ec.europa.eu/safety-gate/#/screen/pages/casp>

Veillez contacter :

David Crous, ESN

Casp2025@esn.eu